



www.sante-environnement-jura.fr

# LA LETTRE

N° 2025 15

21 avril 2025

## PUBERTE PRECOCE

Dans une précédente lettre, nous faisons état du rapport du CNCE (Comité National Consultatif Ethique) sur la baisse de la natalité et sur les préconisations pour y remédier.

C'est au tour des Pédiatres rassemblés dans les deux associations, Associations Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA) et Association Française des Pédiatres Endocrinologues) de s'inquiéter sur les pubertés précoces chez les garçons mais surtout chez les filles.

Ils précisent dans leur communiqué de presse que : « **Dès 1991, l'existence de composés libérés dans l'environnement, capables de dérégler les systèmes endocriniens chez les animaux et les humains est suspectée. Ces substances naturelles ou de synthèse altèrent le système hormonal qui permet de répondre à son environnement. Elles sont regroupées sous le terme de Perturbateurs endocriniens environnementaux** ». **Certaines sont d'origine naturelle comme les phyto-œstrogène présents dans le soja, les pois chiches, les haricots, le blé, le maïs, etc. Certaines préparations industrielles contiennent à notre insu des dérivés du soja. Mais la majorité des PEE que l'on retrouve dans notre environnement sont issus de l'industrie chimique comme :**

**-Les traitements hormonaux contenant des œstrogènes de synthèses (contraceptifs, traitements substitutifs de la méno-**

**pause ou le Distilbène...) qui sont désormais également retrouvés dans les eaux usées et les rivières.**

**-Les xéno-œstrogènes, substances chimiques dont la forme ressemble à celle des œstrogènes que l'on retrouve dans les pesticides et les polluants industriels auxquels appartient le bisphénol A présent en particulier dans les bouteilles en plastique et les boîtes de conserve, les dioxines (produit de combustion), les phtalates présents notamment dans les jouets, emballages alimentaires, cosmétiques, capsules de médicaments... et dont la production a doublé depuis 1970.**

**Les effets des PEE sont multiples. Ils peuvent agir soit en imitant une hormone et en activant son récepteur comme par exemple les œstrogènes qui activent la poussée de la glande mammaire ; soit en bloquant l'action d'une hormone naturelle. De nombreuses études ont relevé une association entre les précocités pubertaires chez les filles et l'exposition à certains PEE, essentiellement les phtalates et les pesticides DDT/DDE. Ils sont également incriminés dans l'augmentation des malformations génitales du garçon (micropénis, cryptorchidie, hypospadias), de l'infertilité masculine, de l'obésité,**

**des cancers du sein et du testicule.**

Nos lecteurs connaissent déjà ces informations. Mais nous sommes très heureux que des médecins les reprennent. Cela montre que les actions pour le faire connaître commence à porter leurs fruits.

Tout cela milite pour aller rapidement vers l'interdiction de ces substances chimiques tant dans leur utilisation que dans leur production. Sans interdiction de leur production, ces substances fabriquées en France mais exportées vers des pays étrangers où l'interdiction n'est pas de mise, peuvent nous revenir dans les produits fabriqués hors de France. Il faut savoir que des pesticides interdits en France continuent à être fabriqués dans notre pays pour l'exportation, profits obligent !

Ce n'est que par l'action collective que nous pourrions obtenir un environnement sain. Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association